



## « Un changement doit s'opérer au CHS, y compris un changement de direction si nécessaire ».

Philippe Martin

Ce vendredi 28 juin, les personnels du CH du Gers, à l'appel de la CGT et de SUD, ont décidé d'interpeller les élus du conseil général. Dans l'hémicycle, se trouvaient également deux députés et un sénateur.

Les personnels du CHA et du CHS ont pu exprimer leurs revendications et alerter les élus politiques sur la situation générale de la fonction publique hospitalière (loi Bachelot, politiques d'austérité) mais aussi plus particulièrement sur la situation spécifique de notre établissement.

La **mobilisation des personnels** a permis d'obtenir une écoute attentive de la part des élus et ils ont adopté un positionnement fort en réponse.

Concernant la **prime de service**, le député et président du Conseil Général a particulièrement insisté sur la **notion d'équité** et a rappelé qu'il s'agit d'un moyen de lutte contre la **baisse du pouvoir d'achat**, notamment au regard du gel du point d'indice depuis 2010. Il a par ailleurs ajouté non sans humour que de telles pratiques seraient inimaginables au sein du Conseil Général, sous peine « d'avoir le feu ».

Concernant le **règlement intérieur des CAPL**, le président du Conseil Général a été interpellé par le non respect manifeste du dialogue social sur l'établissement. Pire, les élus ont pu constater les **pratiques malhonnêtes** entourant cette question, notamment en ce qui concerne la « modification » par la DRH du compte rendu de la CAP plénière.

Le président du Conseil Général a rappelé son engagement lors de la lutte des personnels du mois de septembre 2012. Il a ainsi témoigné du sentiment qu'il avait pu éprouver alors en sortant du bureau du directeur : un sentiment désagréable de mépris et d'absence de respect. Les élus ont eu des **expressions fortes** et ont fait du **retour de la confiance** entre les différentes parties un **préalable** à toute reprise de négociations. La confiance ne se décrète pas, elle se mérite et cela passe **par les actes**. Les élus se sont donc engagés avec force à **exiger de la préfecture et de l'ARS qu'elles réunissent les conditions** pour que le dialogue social puisse de nouveau être mis à profit pour construire l'avenir de notre hôpital.

Afin de témoigner de la **gravité de la situation** de notre établissement auprès de l'opinion publique et de l'ARS, le conseil général se joint aux représentants des personnels qui appellent au **boycott des instances**. Cette position a pour but d'exhorter l'ARS à prendre des **mesures efficaces et rapides** pour mettre fin à cette mascarade qui n'a que trop duré. Ainsi, aucun élu politique et représentant des personnels ne siègera au conseil de surveillance du lundi 1<sup>er</sup> juillet.

« L'ARS doit prendre ses responsabilités ». P. Martin.